

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2019

Le Conseil municipal, convoqué le 23 avril 2019 avec l'ordre du jour suivant :

1. Décision Modificative
2. Don
3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 3 mai 2019 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Pascal COLLIN, Brigitte WILLEM, Colette NARDIN, Yves DUROUX, Christian CAILLET

Absent excusé : Jean-Charles JOUVE

Lecture du PV de la séance du 5 avril par Marie-Thérèse OLLIVIER.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : compétence eau et assainissement. Le conseil municipal accepte cet ajout.

1. Décision modificative n°1 budget M 49

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2019 :

DEPENSES INVESTISSEMENT		
Libellé	Compte	Montant
Remboursement des emprunts	1641	- 20,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT		
Excédent d'investissement reporté	001	+ 20,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la décision modificative.

2. DON

Le Syndicat de la coordination rurale fait un don de 50 € pour remercier la commune du prêt de la salle des fêtes

3. Compétence Eau et Assainissement

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la loi Ferrand qui permet aux communes de s'opposer au transfert de compétence Eau et Assainissement.

Le Maire donne lecture au conseil municipal la délibération prise le 6 avril 2018, refusant le transfert de compétence eau et assainissement à l'intercommunalité.

Le conseil municipal à l'unanimité conserve sa position prise en 2018 et s'oppose au transfert de compétence eau et assainissement.

4. Questions diverses

- a) Plan particulier d'intervention : Distribution de capsules d'iode dans un rayon de 20 km. La commune va devoir mettre en place un plan communal de sauvegarde.
- b) Restauration bannières église : en attente de devis pour l'installation des bannières dans l'église.
- c) - DP : Monsieur Mazière patrice pose d'un portail,
- DP Monsieur DUBOC Julien installation d'un abri voitures,
- DP Monsieur JOLLY Pascal construction d'une piscine et local.
- d) Tableau des permanences pour les élections du 26 mai 2019.
- e) Visite de Monsieur Bernard BUIS, sénateur jeudi 9 mai 17h15.
- f) Conférence des maires PLUI, suivie d'une réunion publique en septembre.
- g) Support pour affichage de banderoles et panneaux indicateurs de l'école. Demande de devis.
- h) Travaux de voirie 2019, plusieurs devis ont été demandés.
- i) Concert à l'église le 1^{er} juin 2019 à 20h30.

Prochain conseil le 28 juin 2019.

La séance est levée à 22h30.